



Le Cameroun met en place des centres de négoce à la frontière avec le Nigeria dans le but de combattre la contrebande et la fraude douanière. La direction générale des Douanes (DGD) et les mairies de Mora, Kolofata, Fotokol et Bourha ont signé des protocoles d'accord de collaboration pour mutualiser leurs actions de lutte contre le commerce illicite et frauduleux. Ces centres de négoce constitueront des points d'entrée des marchandises dans ces localités frontalières et permettront de sécuriser, organiser, faciliter et réguler le commerce extérieur.

### **Des accords de collaboration pour lutter contre la contrebande**

La DGD et les mairies de Mora, Kolofata, Fotokol et Bourha ont signé des protocoles d'accord visant à combattre la fraude douanière et la contrebande à la frontière avec le Nigeria. Ces accords prévoient la mise en place de centres de négoce dans ces communes de la région de l'Extrême-Nord. Les mairies s'engagent à construire et aménager ces centres, à assister l'administration douanière dans ses activités et à contribuer à la sécurisation et à la surveillance des marchandises. De son côté, la Douane accompagnera les communes dans la construction, l'aménagement et l'équipement des centres de négoce.

### **Des mesures pour faciliter les échanges et lutter contre la fraude**

Les protocoles d'accord prévoient également la facilitation des échanges d'informations et du

renseignement sur les circuits d'importation et d'exportation des produits. La Douane aménagera des couloirs rapides de dédouanement pour les marchandises destinées directement aux communes, octroiera des facilités aux marchandises importées dans le cadre de dons étrangers faits aux mairies et organisera des sessions de formation sur la fiscalité douanière pour les collectivités territoriales décentralisées. Ces mesures visent à renforcer la coopération entre les autorités douanières et les communes pour lutter contre la contrebande de manière efficace.

Des centres de négoce pour générer des revenus et des emplois : La création de ces centres de négoce aura un impact positif sur les finances publiques et l'économie locale. Elle permettra de lutter contre la contrebande et la fraude douanière, mais aussi de générer des emplois directs et indirects. Selon le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, les centres de négoce pourraient bénéficier à la jeunesse des communes concernées. De plus, les communes ayant aménagé ces centres bénéficieront d'une allocation financière annuelle basée sur les recettes réalisées par les bureaux des douanes installés sur leur territoire.

**Investir au Cameroun/ 237actu**

---